

OBJET Bilan des acquisitions et cessions de terrains et de bâtiments communaux pour l'année 2009

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU l'avis des Commissions Travaux, Urbanisme, Environnement et Développement Economique ainsi que Finances, Affaires Générales,

CONSIDERANT que le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L 2241-1, dispose que les communes de plus de 2 000 habitants doivent produire chaque année un bilan des acquisitions et des cessions des terrains et bâtiments communaux intervenues sur leur territoire,

CONSIDERANT que ce bilan donne lieu à une délibération du Conseil Municipal,

CONSIDERANT que, depuis 1995, la Municipalité s'est engagée dans une gestion active du Patrimoine nécessitant des acquisitions et des cessions de terrains,

CONSIDERANT que, pour l'année 2009, la Commune a procédé aux acquisitions suivantes :

-conformément à la décision de préemption n°2008/211 du 4 août 2008 et à la délibération du Conseil Municipal n°2008/11/129 du 27 novembre 2008, la Commune a acquis la parcelle AE 350 sise 83 à 87 Rue Charles de Gaulle, par acte notarié du 8 janvier 2009 ;

-conformément à la décision de préemption n°2008/194 du 18 juillet 2008 et à la délibération du Conseil Municipal n°2008/11/128 du 27 novembre 2008, la Commune a acquis les parcelles AK 366, AK 212, AK 246 et AK 213 sises 144 et 146 Rue Raymond Poincaré, 3 Rue du Bois Bouron et 6 Rue Paul Doumer, par acte notarié du 8 janvier 2009 ;

-conformément à la décision de préemption n°2008/119 du 21 mai 2008 et à la fixation judiciaire du prix rendue par le juge de l'expropriation le 27 avril 2009, la Commune a acquis la parcelle AE 295 sise 86 Rue Charles de Gaulle, par acte notarié du 24 juin 2009 ;

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98



-conformément à la délibération du Conseil Municipal n°2009/06/245 du 25 juin 2009, la Commune a acquis la parcelle AP 784 sise Impasse du Couvent, par acte notarié du 12 novembre 2009 ;

-conformément à la délibération du Conseil Municipal n°2004/12/807 du 2 décembre 2004 et à la délibération du Conseil Municipal n°2008/04/23 du 7 avril 2008, la Commune a acquis la parcelle AP 862 sise 19 Avenue de la Grange, par acte notarié du 28 décembre 2009 ;

-conformément à la délibération du Conseil Municipal n°2006/12/1159 du 21 décembre 2006 et à la délibération du Conseil Municipal n°2009/06/244 du 25 juin 2009, la Commune a acquis les parcelles AO 71, AO 75, AO 76 et AO 77 sises Rue du Stade, par acte notarié du 28 décembre 2009 ;

CONSIDERANT que, pour l'année 2009, la Commune a procédé aux cessions suivantes :

-conformément à la délibération du Conseil Municipal n°2008/04/24 du 7 avril 2008, à la convention d'intervention foncière du 19 mai 2008 entre la Commune d'Yerres, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France, à l'avenant à la convention tripartite d'intervention foncière signée le 9 mars 2009 et à la délibération du Conseil Municipal n°2009/03/197 du 19 mars 2009, la Commune a cédé la parcelle AE 350, sise 83 à 87 Rue Charles de Gaulle, par acte notarié du 26 mars 2009 ;

-conformément à la délibération du Conseil Municipal n°2009/06/240 du 25 juin 2009, la Commune a cédé la parcelle AM 390, sise 2 Avenue de l'Abbaye, par acte notarié du 29 octobre 2009 ;

Après en avoir délibéré,

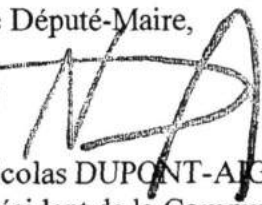
A l'unanimité,

ENTERINE le bilan des acquisitions et cessions de terrains et de bâtiments communaux pour l'année 2009, conformément au tableau annexé.

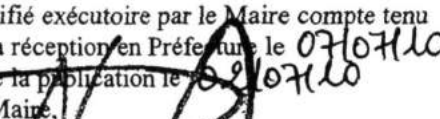
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,




Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 07/07/10
de la publication le 07/07/10
Le Maire,


Acquisitions 2009

350	83 à 87 Rue Charles de Gaulle	Terrain bâti	9 logements et 5 commerces	293 m ²	Commune d'YERRES	SCI Charles de Gaulle	08/01/2009	1 420 000,00 € (dont commission agence de 70 000,00 €)	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de préemption N°2008/211 du 4 août 2008 • Délibération du Conseil Municipal N°2008/11/29 du 27 novembre 2008
366 / 212 / 246 / 213	144/146 Rue Raymond Poincaré, 3 Rue du Bois Bouron 6 Rue Paul Doumer	Terrain nu Terrain bâti	"terrains CHRETIEN"	5 872 m ²	Commune d'YERRES	CHRETIEN-CARLE	08/01/2009	710 000,00 €	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de préemption N°2008/194 du 18 juillet 2008 • Délibération du Conseil Municipal N°2008/11/28 du 27 novembre 2008
295	86 Rue Charles de Gaulle	Terrain bâti	Immeuble des huissiers, Droit à la cour commune AE 546	79 m ²	Commune d'YERRES	SCI 2M	24/06/2009	222 000,00 €	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de préemption N°2008/119 du 21 mai 2008 • Fixation judiciaire du prix rendue le 27 avril 2009
784	Impasse du Couvent	Terrain nu	Voirie	106 m ²	Commune d'YERRES	Réseau Feiré de France (RFF)	12/11/2009	€uro symbolique	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération du Conseil Municipal N°2009/06/245 du 25 juin 2009
862	19 Avenue de la Grange	Terrain nu	Aménagement de la voirie	53 m ²	Commune d'YERRES	MORET	28/12/2009	0,00 €	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération du Conseil Municipal N°2004/12/807 du 2 décembre 2004 • Délibération du Conseil Municipal N°2008/04/23 du 7 avril 2008
71 / 75 / 76 / 77	Rue du Stade	Terrain nu	Voirie de la Résidence des Tournelles	11 275 m ²	Commune d'YERRES	SA HLM Osica	28/12/2009	€uro symbolique	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération du Conseil Municipal N°2006/12/1159 du 21 décembre 2006 • Délibération du Conseil Municipal N°2009/06/244 du 25 juin 2009

Cessions 2009

350	83 à 87 Rue Charles de Gaulle	Terrain bâti	9 logements et 5 commerces	293 m ²	Etablissement Public Foncier Ile de France (EPFIF)	Commune d'YERRES	26/03/2009	1 435 352,00 €	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération du Conseil Municipal N°2008/04/24 du 7 avril 2008 • Convention d'intervention foncière du 19 mai 2008 entre la Commune d'Yerres, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France • Avenant à la convention tripartite d'intervention foncière signée le 9 mars 2009 • Délibération du Conseil Municipal N°2009/03/197 du 19 mars 2009
1 390	2 Avenue de l'Abbaye	Terrain bâti	« Auberge de l'Abbaye »	938 m ²	SAEM de Logement "Habiter à Yerres"	Commune d'YERRES	29/10/2009	110 000,00 €	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération du Conseil Municipal N°2009/06/240 du 25 juin 2009